

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
28 JUIN 2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 28 juin 2016, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

<b>Jean François Delisle</b>	<b>maire</b>
<b>Charles Auguste Côté</b>	<b>cons. au poste no: 2</b>
<b>Marielle Ménard</b>	<b>cons. au poste no: 3</b>
<b>Marc Gravel</b>	<b>cons. au poste no :4</b>
<b>Sylvain Gauthier</b>	<b>cons. au poste no: 5</b>
<b>Fatima Hamadi</b>	<b>cons. au poste no: 6</b>

**Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général**

**Est absent de la présente assemblée**

**Nicola Ranieri**                      **cons. au poste no: 1**

**Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.**

**Tous les membres du Conseil ont reçu la signification de cette assemblée dans les délais.**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 08 par monsieur Jean François Delisle, maire.

**Mot de bienvenue du maire  
Adoption de l'ordre du jour**

**153-06-2016**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

**1. Appel d'offres pour unité d'urgence  
2. Dossier barrage du lac Quenouille  
Période de questions  
Levée de l'assemblée**

\*\*\*\*\*

**1. Appel d'offres pour unité d'urgence**

**154-06-2016**

Il est proposé par Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité, de procéder à un appel d'offre pour un véhicule servant d'unité d'urgence au Service incendie ;

Le directeur général et le directeur du Service incendie seront responsable de l'organisation du processus de soumission et des informations à fournir aux soumissionnaires ;

La Municipalité de Val-des-Lacs se réserve le droit de financer le véhicule qui pourrait être choisi au moyen du crédit-bail conformément à l'article 936.1 du Code municipal du Québec.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
28 JUIN 2016**

---

**2. Dossier barrage du lac Quenouille**

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller que lors d'une séance du conseil, un projet de règlement décrétant une taxe de secteur au lac Quenouille sera déposé afin de permettre des études géotechniques et hydrauliques pour la réparation du barrage du lac Quenouille.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec sur réception d'un projet deux jours avant son adoption.

\*\*\*\*\*

**155-06-2016**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-des-Lacs doit effectuer des études géotechniques et hydrauliques pour effectuer la réparation du barrage du Lac Quenouille (X0005372) ;

CONSIDÉRANT QUE le coût net des études est de 44 603.94\$ ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-des-Lacs et la Municipalité de Lac-Supérieur contribuent à ces études;

CONSIDÉRANT QU'une partie du lac Quenouille est localisée dans le secteur de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ;

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller et résolu à l'unanimité de demander à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts de contribuer pour un montant de 3 568 \$ pour effectuer ces études géotechniques et hydrauliques conformément aux offres de services des 19 mars 2015 et 20 mars 2015 transmises avec la présente.

\*\*\*\*\*

**Période de questions  
Levée de l'assemblée**

**156-06-2016**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 19 h 46.

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.**

---

**Jean F. Delisle,  
Maire**

---

**Sylvain Michaudville  
Secrétaire-trésorier, directeur général**